

Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Espaces publics, ouverts et communs

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 4

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Lieu(x) de formation :

Champs sur Marne - Cité Descartes

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

<https://www.eup.fr>

Présentation de la formation

Le parcours de M2 "Espaces publics, ouverts et communs" forme à l'ensemble des métiers de l'urbanisme avec une entrée particulière : celle de la production et de la gestion des espaces publics. Ce champ est devenu à la fois un vecteur pour les politiques urbaines (mobilité, cadre de vie, attractivité, adaptation aux crises), un secteur professionnel structuré et identifié, ainsi qu'un domaine d'expérimentation et de pratiques alternatives.

L'organisation pédagogique du parcours prend pleinement en considération les spécificités de ce monde professionnel à travers ses formats et méthodes d'enseignement.

Capacité d'accueil

28

Co-accréditations

Université Gustave Eiffel

Débouchés professionnels

Les débouchés professionnels du parcours sont ceux des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme dans les filières classiques (collectivités, agences, entreprises) et émergentes (tiers secteur, ESS, nouveaux métiers des espaces publics). Plus particulièrement, les métiers visés sont les suivants :

- Chef(fe) de projet, chargé(e) d'études ou chargé(e) de mission dans les missions et services spécifiquement dédiés aux espaces publics, notamment dans les collectivités territoriales, agences d'urbanisme et autres acteurs publics.
- Chargé(e) d'études dans les bureaux d'études offrant des services d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de projets urbains.

Organisation de la formation

Les enseignements du parcours sont structurés de la manière suivante :

- UE 1 - Espaces publics savoirs et savoir faire
- UE 2 - Justice et habitabilité sociale et environnementale/écologique
- UE 3 - Action collective transformatrice : les pratiques ascendantes au cœur de l'action
- UE 4 - Ateliers et méthodes
- UE 5 - Première semaine Modules de mutualisation
- UE 6 - Transversales 1
- UE 7 - Transversales 2
- UE 8 - Usages et pratiques des espaces publics et ouverts
- UE 9 - Accompagnement : se positionner dans un système d'acteurs, comprendre la communication institutionnelle, présenter son activité

- UE 10 – Stage et mémoire / rapport de stage

Modalités d'admission en formation initiale

Les étudiant·es du parcours pourront venir du master 1 de l'École d'urbanisme de Paris ainsi que de formations universitaires diversifiées (formation en architecture, paysage, ingénierie, sciences humaines et sociales ou sciences environnementales, juridiques, économiques et politiques, etc.).

Candidature

Les candidatures s'effectuent en ligne, via eCandidat.

Responsables pédagogiques

Anne JARRIGEON

Secrétariat

scola-eup@u-pec.fr

Plus d'informations

Consulter le site de l'École d'urbanisme de Paris